


DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Séance du 9 décembre 2020
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 5 Pouvoirs : 2 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-45/2020</p>	<p>L'an deux mille vingt, le 9 décembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles Chatagnat</p> <p>Date de convocation : 3 décembre 2020</p> <p>Présents : Mesdames Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Sandrine TASSET (visio-conférence) ; Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL.</p> <p>Absents excusés : Mesdames Carole BRETON (pouvoir à M. CHATAGNAT), Isabelle DREVET, Céline FILET, Marie-Antoinette SIMON (pouvoir à Mme FIGUET), Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>M. Joseph TRAVAIL est désigné secrétaire de séance.</p>

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le 
ID : 074-200070852-20201209-CIAS_45_2020-DE

OBJET : ADMINISTRATION : Composition du conseil d'administration du CIAS

Vu le Code de l'action sociale et de la famille qui prévoit que le conseil d'administration du CIAS est composé du Président, qui en assure la présidence, et en nombre égal de membres élus et de membres nommés ;
Vu la délibération n°CC 132/2020 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 fixant le nombre d'administrateurs au sein du CIAS à 8 membres ;
Vu la délibération n°CC 133/2020 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 désignant les délégués au CIAS ;
VU l'avis de publicité aux associations affiché à la Communauté de Communes Ussets et Rhône à partir du 6 août 2020 ;
VU les propositions faites par l'UDAF, l'association ADMR et l'association Graines d'Amis ;
Vu l'arrêté n°A 2020-28 de M. le Président de la Communauté de Communes Ussets et Rhône du 10 septembre 2020 portant nomination des membres du conseil d'administration du CIAS ;
Vu la démission de Mme Martine Fonte, membre du CIAS en qualité de représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (ADMR) ;
Vu la proposition faite par l'association des Paniers du cœur ;
Vu l'arrêté n°A 2020-29 de M. le Président de la Communauté de Communes Ussets et Rhône du 13 octobre 2020 portant nomination de Mme Isabelle Drevet en tant membre du conseil d'administration du CIAS en qualité de représentante d'association oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Paniers du cœur)
Vu la délibération n° CIAS-35/2020 élisant le Vice-Président du CIAS ;

Le Conseil d'Administration :

PREND ACTE de la composition du conseil d'administration du CIAS pour le mandat 2020-2026 tel que décrit ci-dessous :

NOM Prénom	Qualité
BRETON Carole	Elue
CHATAGNAT André-Gilles	Elu - Vice-Président
COLAS Sophie	Elue
COURLET Jérémie	Elu
CUTELLE Marthe	ADMR

NOM Prénom	Qualité
DERONZIER Odile	Graines d'Amis
DREVET Isabelle	Paniers du Cœur
DUVERNOIS Carine	Elue
FIGUET Marie-Chantal	Graines d'Amis
FILET Céline	UDAF

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

NOM Prénom	Qualité
JACQUESON Philippe	Elu
LONG Jean-Pierre	ADMR
POZZO Florence	Elue
RANNARD Paul	Président

NOM Prénom	Qualité
SIMON Marie-Antoinette	Graines d'Amis
TASSET Sandrine	Elue
TRAVAIL Joseph	ADMR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour le Président, par délégation
Le Vice-Président,
M. André-Gilles CHATAGNAT**

